

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : 8738 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL BAIRI MOULAY ABDELABIZ

Date de naissance :

Adresse : 22 Bd S AVRIL APPT 15 RABAT

Casablanca

Tél. : 066 744 77 45 Total des frais engagés : 5337,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :


Dr. Lamyae BOURHALES
Ophtalmologiste
2ème Etage

Date de consultation : 21/02/2023

Nom et prénom du malade : DAOUDI Louzia Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :



Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 07/03/2023

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
21/02/23 03	HTO	300000		Dr. Lamyae BOUJALAL Optométriste 421 Bd Al Massira 2ème Etage N° 12 Casablanca - Tel: 0522 86 54 29
INPE 092022045				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Acte de vente</i> Opticien Lunettes 3205 Rue Mohamed V 1000 Casablanca - Tel: 0522 23 32 05 pharmacy.education@gmail.com	03-03-2023	4900,00 DA
	21/02/23	132,20

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
				<input type="text"/>
<img alt="Dental chart showing upper and lower arches with numbered teeth from 1 to 8. Arrows indicate the direction of treatment: H (top), G				

الدكتورة لمياء بوغاليب

طبيبة أخصائية

في أمراض و جراحة العيون

حاصلة على دبلوم أعصاب العيون من جامعة

بير ماري كوري بباريس

طبيبة داخلية سابقاً بالمركز الاستشفائي ابن رشد



Dr.Lamyae BOURHALEB

Ophtalmologiste

Maladies et chirurgie des yeux

Diplômée en Neuro-Ophtalmologie
de l'Université Pierre-Marie Curie, Paris

Ex interne du CHU Ibn Rochd

Casablanca, le :

25/02/2023

Lamya Bourhaeb

Ses CV sont à la fin.
antécédent de progression
m + 3,75 (-0,25 à 70°)

CV + 4

(CV)

m + 2,25

Actual Optic
Opticien - Lunetier

N°12, Bd Abdelmoumen, 3ème étage
421, Bd Abdelmoumen, 3ème étage
Dr. Lamyae BOURHALEB
Ophtalmologiste

421, شارع عبد المؤمن، إقامة رياض عبد المؤمن،

Esc B, 3ème étage, n° 12 - Tél.: 0522 86 54 29

Urgence : 06 21 44 56 75

E-mail: bourhaleb_lamyae@menara.ma

421، شارع عبد المؤمن، رقم 12 - الهاتف : 05 22 86 54 29

مستعجلات : 06 21 44 56 75

Actuel Optic

TOUT NOTRE SAVOIR FAIRE POUR VOUS SATISFAIRE

Facture

DATE : 03-03-2023

NOM ET PRENOM

Mme Fouzia Daoudi

Facture N° : 117 /23

Désignation	Quantité	Unité	Prix unitaire	Total
Monture	1	u	680,00 Dhs	680,00 Dhs
Verres organiques progressifs Antireflets + Antidumorebleau OD : +3,75 (-0,25 à 70°) OC : +4 Add : +1,25	1	u	2110,00 Dhs	2110,00 Dhs
MONTANT TTC à 20% DE TVA INCLUSE				4900,00 Dhs

Dr.Lamyae BOURHALEB

Ophtalmologue

Maladies et chirurgie des yeux

Diplômée en Neuro-Ophthalmologie
de l'Université Pierre-Marie Curie, Paris

Ex interne du CHU Ibn Rochd



الدكتورة لمياء بو غالب

طبيبة أخصائية

في أمراض و جراحة العيون

حاصلة على دبلوم أخصاب العيون من جامعة

بیئر ماری کوری بباریس

طبيعة داخلية سابقًا بالمركز الاستشفائي ابن رشد

Casablanca, le :

2.1 | 02 | 2023

2nd DANIEL RAYNER

138.20 Canteen 2/2
Bala 68.60 x 2

Pharmacie du Louvre
صَفَرْ لُوْفِرْ
336, Boulevard du 9 Avril - Palmier
Casablanca - Tél : 0522 25 32 05
pharmaciedulouvre@k7mail.com

N. 12 Caspian - Tel. 02 288.54.29
421. BD Agremunti same Edge
Opticalmologists

421 Bd Abdelmeumen, Résidence Ryad Abdelmeumen

Fsc B, 3^e étage, n° 12 - Tél : 0523 86 54 20

Urgence : 06 21 44 56 75

E-mail: bouchal@knt.knu.ac.kr

421، شارع عبد المؤمن، إقامة رياض عبد المؤمن،

٤٢١- سارع عبد اهومن، إمامه رياض عبد اهومن، ٠٥٣٣ ٨٦٥٤٣٩ - الـ ١٢ -

- سلم ب، الطابق الثالث، رقم 12

CARTEOL® L.P. 1% et CARTEOL® L.P. 2%

Chlorhydrate de cartéolol

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant d'utiliser ce médicament.

Gardez cette notice, vous pourrez avoir besoin de la relire. Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.

Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.



Si vous prenez d'autres :

- administrer l'autre
- attendre 15 minute
- administrer CARTEOL

Si votre médecin vous a prescrit un autre médicament, ce doit être pour une raison spécifique.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Ne pas injecter, ne pas avaler.

CARTEOL® L.P. 2%

Collyre 3ml

ZENITH PHARMA

AMMIS N° 47/19/DMP/21/NRQDNM

6118001270040

LOT / قارب

FAB / الصنع

05-2022

EXP / انتهاء الصلاحية

04-2024

H8475

PPV: 68,80 DH

Dans cette notice :

1. Que sont CARTEOL® L.P. 1% et CARTEOL® L.P. 2% et dans quels cas sont-ils utilisés?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser CARTEOL® L.P. 1% et CARTEOL® L.P. 2%?
3. Comment utiliser CARTEOL® L.P. 1% et CARTEOL® L.P. 2%?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels de CARTEOL® L.P. 1% et CARTEOL® L.P. 2%?
5. Comment conserver CARTEOL® L.P. 1% et CARTEOL® L.P. 2%?
6. Informations supplémentaires.

1. QUE SONT CARTEOL® L.P. 1% ET CARTEOL® L.P. 2%, ET DANS QUELS CAS SONT-ILS UTILISÉS?

CARTEOL® L.P. appartient à la classe des médicaments appelés bêta-bloquant. Il est utilisé pour le traitement local des maladies suivantes de l'œil :

- certaines formes de glaucome (glaucome chronique à angle ouvert),
- augmentation de la pression dans l'œil (ou les yeux) (hypertension intra-oculaire).

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER CARTEOL® L.P. 1% ET CARTEOL L.P. 2%

Vous ne devriez pas utiliser CARTEOL® L.P. 1% et CARTEOL® L.P. 2% si :

- vous êtes allergique (hypersensible) au chlorhydrate de cartéolol ou à l'un des composants du CARTEOL® L.P.,
- Si vous souffrez ou avez souffert dans le passé de problèmes respiratoires tels que l'asthme, bronchite obstructive chronique (maladie grave des poumons qui peut causer une respiration bruyante, des difficultés à respirer et/ou une toux persistante),
- Si vous avez un cœur lent, une insuffisance cardiaque ou des troubles du rythme cardiaque (battements cardiaques irréguliers)
- Si vous souffrez de bradycardie (rythme cardiaque plus lent que la normale, c'est à dire < 45-50 battements par minute)
- Si vous souffrez d'un phéochromocytome non traité (production excessive d'hormones induisant une hypertension artérielle sévère).

Avertissement et précautions :

Adresssez-vous à votre médecin ou pharmacien avant d'utiliser CARTEOL® L.P. 1% OU 2%, notamment si vous souffrez ou avez souffert :

- d'une maladie coronarienne (symptômes indiquant des douleurs ou oppressions thoraciques, étouffement ou suffocation), d'une insuffisance cardiaque ou d'une hypotension,

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

CARTEOL® L.P. 1% et CARTEOL® L.P. 2%

Chlorhydrate de cartéolol

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant d'utiliser ce médicament.

Gardez cette notice, vous pourrez avoir besoin de la relire. Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.

Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.



Si vous prenez d'autres :

- administrer l'autre
- attendre 15 minute
- administrer CARTEOL

Si votre médecin vous a prescrit un autre médicament, ce doit être pour une raison spécifique.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Ne pas injecter, ne pas avaler.

CARTEOL® L.P. 2%

Collyre 3ml

ZENITH PHARMA

AMMIS N° 47/19/DMP/21/NRQDNM

6118001270040

LOT / قارب

FAB / الصنع

05-2022

EXP / انتهاء الصلاحية

04-2024

H8475

PPV: 68,80 DH

Dans cette notice :

1. Que sont CARTEOL® L.P. 1% et CARTEOL® L.P. 2% et dans quels cas sont-ils utilisés?
2. Quelles sont les informations à connaître avant d'utiliser CARTEOL® L.P. 1% et CARTEOL® L.P. 2%?
3. Comment utiliser CARTEOL® L.P. 1% et CARTEOL® L.P. 2%?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels de CARTEOL® L.P. 1% et CARTEOL® L.P. 2%?
5. Comment conserver CARTEOL® L.P. 1% et CARTEOL® L.P. 2%?
6. Informations supplémentaires.

1. QUE SONT CARTEOL® L.P. 1% ET CARTEOL® L.P. 2%, ET DANS QUELS CAS SONT-ILS UTILISÉS?

CARTEOL® L.P. appartient à la classe des médicaments appelés bêta-bloquant. Il est utilisé pour le traitement local des maladies suivantes de l'œil :

- certaines formes de glaucome (glaucome chronique à angle ouvert),
- augmentation de la pression dans l'œil (ou les yeux) (hypertension intra-oculaire).

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER CARTEOL® L.P. 1% ET CARTEOL L.P. 2%

Vous ne devriez pas utiliser CARTEOL® L.P. 1% et CARTEOL® L.P. 2% si :

- vous êtes allergique (hypersensible) au chlorhydrate de cartéolol ou à l'un des composants du CARTEOL® L.P.,
- Si vous souffrez ou avez souffert dans le passé de problèmes respiratoires tels que l'asthme, bronchite obstructive chronique (maladie grave des poumons qui peut causer une respiration bruyante, des difficultés à respirer et/ou une toux persistante),
- Si vous avez un cœur lent, une insuffisance cardiaque ou des troubles du rythme cardiaque (battements cardiaques irréguliers)
- Si vous souffrez de bradycardie (rythme cardiaque plus lent que la normale, c'est à dire < 45-50 battements par minute)
- Si vous souffrez d'un phéochromocytome non traité (production excessive d'hormones induisant une hypertension artérielle sévère).

Avertissement et précautions :

Adresssez-vous à votre médecin ou pharmacien avant d'utiliser CARTEOL® L.P. 1% OU 2%, notamment si vous souffrez ou avez souffert :

- d'une maladie coronarienne (symptômes indiquant des douleurs ou oppressions thoraciques, étouffement ou suffocation), d'une insuffisance cardiaque ou d'une hypotension,

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Si vous avez l'impression que l'effet n'est pas assez fort ou trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.